

FAIRE LA PREUVE DU PATRIMOINE : AUTHENTIFICATION ET PLAIDOYER PATRIMONIAL. L'ARGUMENT HISTORIQUE ET L'ARGUMENT FAMILIAL.

PROVING HERITAGE: AUTHENTIFICATION AND PATRIMONIAL APPEAL. THE HISTORICAL AND FAMILY ARGUMENTS

Céline Verguet¹

Resumo: Esse artigo aborda a concepção ordinária do patrimônio através de duas manifestações de objetivação patrimonial, recorrentes nos espaços de lutas de significação: a autenticação e a busca patrimonial que fundamentam a veracidade patrimonial sobre provas históricas (argumentos racionais) e familiares (argumentos emocionais). O estudo sobre a comprovação patrimonial permite compreender como, no presente, os indivíduos investem não apenas o passado mas sobretudo a relação de nossa sociedade com o passado, para fabricar o patrimônio. As expressões dessa produção foram observadas junto aos profissionais do bairro da Liberação em Nice, França, no momento de um projeto de planejamento, em base a um contexto de conflito patrimonial. Estes exemplos mostram que a caracterização patrimonial situa-se entre a identificação do ambiente e a identificação de si mesmo.

Palavras-chave: Patrimônio. Autenticação. Argumentação.

Abstract: This article deals with the standard conception of heritage through two displays of patrimonial objectification that recur in spaces beset by conflicts of signification: the authentication of heritage and the patrimonial appeal, which ground the truth of authentic patrimony in historical proof (rational arguments) and familial proof (emotional arguments). The study of the proving of heritage allows to understand how, today, individuals invest not only the past but also the relation of society with its past in order to fabricate heritage. The expressions of such fabrications were observed among inhabitants of the “Libération” neighborhood in Nice, France, at an opportune moment when a reconstruction project had incited patrimonial conflict. The examples exposed here show that the patrimonial descriptions are situated between identification of the environment and identification of self.

¹ Céline Verguet é Doutora em Antropologia Social, Pós-Doutoranda no Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cognitives et Sociales na Université de Nice-Sophia Antipolis.

Keywords: Heritage. Authentication. Argument.

INTRODUCTION

En 2002, le quartier de la Libération situé au centre-nord de Nice est au cœur d'une polémique relative à un vaste projet d'aménagement prévoyant essentiellement l'installation de la ligne 1 du tramway sur un tracé appelé "la diagonale" nécessitant la démolition de bâtiments, en particulier de villas Belle Époque et la construction de la nouvelle Mairie en lieu et place de la Gare du Sud, désaffectée depuis 1991. Concernant cette dernière, les projets étaient divers, de démolition ou de démontage partiel ou total jusqu'au déplacement de la façade. L'annonce des projets et leur grande médiatisation mobilisent immédiatement la population et des acteurs politiques de tout bord dans des conflits opposant différents points de vue concernant le devenir de ces édifices. Un mot résonne alors et avec lui tout un vocabulaire lui afférant, celui de "patrimoine". Le choix a alors été fait de passer de l'autre côté du miroir des mobilisations et d'interroger le sens de la notion de patrimoine dans le moment du conflit et le partage de la conscience intime que tel objet est considéré comme un ou du patrimoine.

L'ethnographie des énoncés patrimoniaux et des pratiques ordinaires de fabrique patrimoniale effectuée dans ce cadre-là, a révélé l'existence de manières de plaider le caractère et la valeur patrimoniale d'éléments urbains à partir de l'exposition de preuves authentifiantes. Cet article s'attache à deux de ces manifestations : le recours à l'argument historique et celui à l'argument familial, récurrents sur les terrains de conflit patrimonial. Ce sont les usages sociaux de la preuve qui sont ici au cœur de l'approche du patrimoine, les "compétences indiciaires" (BERGER, 2008, p.206) des individus révélant leur portée critique.

Dans son ouvrage sur les régimes d'authenticité, Lucie K. Morisset souligne qu'"on peut constater, de notre société, qu'elle pourrait être comprise (très largement) à l'aune d'une forme de "crise" de la véracité "[...] qui propulse le lexème "authenticité" à l'avant-scène d'innombrables activités humaines [...]" (MORISSET, 2009, p.26). Ce constat éclaire ce qui se jouait sur le terrain de la Libération en termes non pas de recherche d'authenticité (PETTERSON, 1992) mais de nécessité (stratégique ou non) dans le cadre du conflit patrimonial (MÉLÉ, 2003), d'avancer des preuves "authentifiantes" du caractère patrimonial de la Gare du Sud et d'une villa Belle Époque de la rue Théodore de Banville ("c'est du patrimoine parce que"). L'authentification est une procédure d'expertise que nous mettons en œuvre lorsque nous voulons réduire l'incertitude face aux objets du monde, pas seulement la nôtre

mais celle du groupe social. Elle est la procédure à partir de laquelle nous pouvons attester, certifier, déclarer leur conformité. Ici, le plaidoyer s'envisage comme un acte s'appuyant sur des "faits avérés" par l'expérience des lieux et l'histoire individuelle, par la connaissance de la ville, du quartier, de son histoire, etc. Adjoindre le plaidoyer à l'authentification, c'est postuler que les individus tentent, à l'image d'avocats, d'établir la "vérité patrimoniale" en ayant systématiquement recours à des preuves authentifiantes. Le but étant de défendre les droits et prétentions de ces objets à être considérés comme du patrimoine. L'analyse se positionne ici au niveau du lien entre les «modalités d'argumentation relevant de la rhétorique et [les] formes de preuves invoquées à l'appui des dires" (THÉVENOT, 1994, p.79).

Dans une première partie, introductive, j'aborderai la façon dont le recours à la mémoire, celle de la ville et des locuteurs, établit un plaidoyer pour une authentification du caractère patrimonial d'éléments urbains. Dans les deux dernières, je décrirai deux formes argumentatives sous lesquelles se manifestent ces deux phénomènes : la preuve par l'histoire – ou l'argument rationnel – et la preuve par la famille – ou l'argument émotionnel. Véritables moyens d'accès aux représentations et à la conception patrimoniales, ils nous permettent de comprendre comment aujourd'hui les individus investissent non seulement le passé mais plus encore le rapport de notre société au passé pour fabriquer du patrimoine.

LA PREUVE TANGIBLE POUR UNE ANTHÉNTIFICATION

PATRIMONIALE

Faire le choix d'aborder la construction patrimoniale du quotidien au travers du prisme de l'authentification et du plaidoyer et tenter de conduire une réflexion à partir de leur association s'inscrit dans une anthropologie soucieuse d'éviter la surenchère sur la fabrique de l'authenticité. Il est davantage question de s'intéresser à la manière dont les personnes tentent de justifier et de défendre l'investissement d'un sens patrimonial dans certains objets de l'espace urbain de la Libération, à la manière dont ils font la preuve de leur "véracité patrimoniale" au moyen d'argumentations qui en déclinent les motifs. Si la distinction mérite d'être faite entre la "proposition comme fait et la proposition proprement dite" (CANDAU, 2010, p.126), il convient d'indiquer que c'est la première qui est privilégiée ici. Alors, s'il est nécessaire de s'attacher aux raisons qui poussent à la mise en place, voire en scène, de plaidoyers (entre exposé et défense, entre démonstration et conviction), il est d'autant plus important de s'arrêter sur ces argumentations en les envisageant comme des accès aux représentations

patrimoniales et du patrimoine. Parce que si l'expertise, celle de l'authentification, s'affirme comme personnelle en raisons d'expériences propres à chacun (les arguments sont personnels ou plutôt personnalisés), les motifs (comme types d'arguments) et les moyens de les exposer pour convaincre (la rhétorique), paraissent, quant à eux, partagés.

Les discours soumis au regard de l'anthropologue laissent apparaître le caractère idiosyncrasique de la preuve mais celui collectif du plaider : il s'agit pour tous de prouver et défendre le caractère patrimonial d'un objet à l'aide d'une argumentation fondée sur l'authentification légitimant les raisons patrimoniales à partir de sa propre expérience. L'authentification ici est davantage à considérer comme une idée, une opinion défendue. Mais la procédure patrimonialisante, entendue comme l'acte de plaider la nature patrimoniale par le fait de son authentification, s'envisagerait comme un processus social renvoyant davantage à un modèle collectif de penser le patrimoine. S'attacher à l'acte de plaider la nature patrimoniale en tentant d'en faire la preuve, c'est peut-être une manière singulière de «voir la façon dont le sens [patrimonial ici] vient au site» (JODELET, 1982, p.150) et non seulement ce que le site – le lieu ou l'objet situé – renvoie en termes de signification.

Il ne s'agit pas de refaire ni de prolonger le parcours déjà fort balisé d'une anthropologie s'afférant à analyser le patrimoine "comme un appareil idéologique de la mémoire" (GUILLAUME, 1990, p.17) et la patrimonialisation comme un processus initié par une quête mémorielle trahissant "une certaine incapacité à habiter le temps présent", un "malaise à l'égard du présentisme de notre société" (CANDAU, 1998, p.157). La cristallisation de la mémoire ou, plutôt, de la somme d'oublis (AUGÉ, 1998 ; CANDAU, 1996 et à paraître ; LE RIDER, 1999) dans le patrimoine, relevée à partir de pratiques sociales et culturelles de production de mémoires et d'identités, mérite de servir de socle à une approche maintenant centrée sur "le rapport au rapport au passé". Parce que "plutôt que de considérer le patrimoine comme un simple surgissement de la mémoire" (MORISSET, 2009, p.20), il faut envisager la façon dont les individus investissent aujourd'hui le rapport au passé à partir de la conception spécifique qu'en véhicule la société actuelle pour passer, en quelque sorte, du statut de producteurs de mémoires à celui de producteurs de patrimoine.

L'attention se porte de façon bien plus introspective sur les manières partagées de fabriquer du patrimoine au quotidien à partir de la construction de preuves authentifiantes fondées sur l'expérience des lieux, des objets, sur les connaissances mais également sur la représentation de la notion de patrimoine que l'homme ordinaire peut posséder et manier au quotidien.

Même s'il est question de mémoire, historique ou en lien avec la famille – à entendre comme “convocation délibérée ou évocation involontaire de souvenirs autobiographiques ou appartenant à la mémoire encyclopédique” (CANDAU, 1998, p.16) – il paraît judicieux d'élargir l'approche des processus mémoriels à l'origine de caractérisations patrimoniales. On s'attache ici à la production partagée d'une forme spécifique de discours comme véritable plaidoyer dont le but est bien de légitimer la patrimonialité de l'objet. Le choix est fait de considérer, comme Manale à propos des notions de territoire et d'identité, que ces mots “n'échappent pas aux contingences et aux dépendances sociales qui marquent tout vocabulaire : ils relèvent d'un horizon culturel spécifique, d'une discipline, d'une époque” (MANALE, 2007, p.11). De nouvelles perspectives s'ouvrent à interroger non plus le rapport au patrimoine, au passé, mais bien le rapport à la représentation du patrimoine, les jeux et les enjeux actuels du recours à la mémoire face aux projets urbains, en particulier celui de la démolition. Partant de l'hypothèse d'un glissement de la notion de patrimoine dans le sens commun et de l'appropriation d'un savoir permettant à la personne ordinaire, dans son quotidien, de concevoir le patrimoine, c'est-à-dire d'en produire et manipuler une représentation, l'intérêt de cette approche anthropologique se porte désormais sur le recours – stratégique ? – à la mémoire comme ressource dans le dispositif d'authentification patrimoniale d'éléments urbain en danger. Autrement dit, ce sont bien les processus métamémoriels activés dans la caractérisation patrimoniale et les objets patrimoniaux comme “ressources pour la métamémoire” (CANDAU et BARTHÉLÉMY, 2012, p.5) sur lesquels l'attention va se porter.

Si le problème engendré par l'idée de la démolition, du déplacement est celui de la coupure avec les origines, familiales et/ou historiques, dans sa forme imaginée, il n'en demeure pas moins qu'évoquer ces origines sert à fustiger l'outrage qu'il pourrait leur être fait. Replacer l'objet et le quartier dans l'histoire, la grande comme celle de la famille, ou donner une place à l'histoire, en ces mêmes formes, dans leur représentation s'impose en argumentation, déployée dans le but d'authentifier leur valeur patrimoniale. Autrement dit, le souvenir, entendu comme «le fait de retrouver une connaissance ou une sensation» (ROUSSO, 1998, p.14), intervient, projeté dans l'artefact, comme une justification, une preuve authentifiante de son caractère patrimonial.

1 LA PREUVE PAR L'HISTOIRE

1.1 TRACES DES BOMBARDEMENTS ET TOPONYMIE : MÉMOIRE URBAINE DE LA LIBÉRATION

Un premier constat s'impose à l'abord de la preuve patrimoniale par l'Histoire. Les deux édifices mis en danger et condamnés par les projets sont les seuls dans le quartier à porter encore les stigmates de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les seuls à pouvoir matériellement témoigner de la libération de la ville de Nice en août 1944. En effet, seules la Gare du Sud et une des villas Belle Époque de la rue Théodore de Banville rappellent l'événement qui a donné son nom à la place jusqu'en 1973 et, par spatialisation toponymique, au quartier encore aujourd'hui. La libération s'inscrit dans la chair minérale de ces constructions qu'aucun dessein de restauration n'a jamais fait disparaître. Chacun des projets d'aménagement a mis en péril le maintien et la déposition de ces traces. S'il est rare que les personnes fassent volontairement référence au lien entre l'événement historique et le quartier, d'autres évoquent cependant les impacts d'obus et de balles sur les murs des deux bâtiments.

Là et là, sur le côté elle a les marques de la guerre. Ce sont les obus pendant la libération, les bombes qui tombaient et les combats. Moi je ne suis pas exactement de Nice mais je le sais. Si ce n'est pas ça un monument historique, je ne comprends pas alors. Parce que toutes les traces de cette histoire ont été effacées, sauf le nom qu'on donne au quartier. (François)

A droite de cette villa, regardez, vous descendrez voir après, il y a les traces de la libération, la guerre quoi. C'est un obus qui a fait ça, on voit bien la grille pliée et les impacts de balles aussi sur le mur à droite. C'est un témoignage qu'on ne peut pas ignorer. Avant de dire "on démolit, on démolit", oui il faut bien qu'il passe le tramway mais il faut faire attention à ce qu'on démolit, c'est pas rien ça, la guerre s'est finie ici [...] Ah oui ! J'en ai parlé aux gens qui venaient aux manifestations, pour qu'ils sachent pourquoi on se battait aussi. (Michèle)

Il est ici question de mémoire urbaine. Mémoire du quartier, de la ville et plus largement encore de la nation centrée sur l'objet. Au travers des références qui y sont faites, elle s'assimile à des productions de sens intelligibles à différentes échelles spatiales, faisant résonner la guerre – plus particulièrement la libération – en tant qu'événement historique dans l'espace urbain qui le pérennise au travers du nom que les habitants lui donnent. Mais si la résistance spatialisée de la mémoire citadine de l'événement par usage toponymique du terme «libération» semble effective, la référence à ses traces, à ses écorchures lithiques, reste ponctuelle. Est-ce le fait d'une

information acquise dont l'évidence ne nécessite plus d'être verbalisée, ou est-ce plutôt le fait d'une méconnaissance en lien avec une amnésie collective ?

Même si la mémoire s'accroche à des lieux par le maintien (volontaire ou involontaire) d'empreintes symbolisant l'événement, sa violence et ses conséquences historiques, sociales et sociétales, il arrive cependant que les traces, pourtant visibles au quotidien (pas toujours vues cependant), ne soient plus compréhensibles ou perdent leur fonction de signe, leur capacité à engager le rappel mémoriel ou historique (CANDAU et BARTHÉLÉMY, 2012) lorsque l'information n'est pas relayée par ceux qui savent à ceux qui ignorent. L'identification est alors impossible. Ce qui pourrait d'ailleurs expliquer la dilution de certaines mémoires de quartier non du fait d'une «incompétence à la transmission», d'un échec de transmission aux populations qui sans cesse renouvellent le groupe, mais plutôt du fait d'un filtrage, d'un choix des indices en fonction de l'importance de leur portée symbolique au présent.

En l'occurrence, il semble que le lien soit assuré par le partage de la désignation de l'espace urbain (place ou quartier) comme glissement et inscription symboliques de l'événement dans l'espace. Dans la sélection indiciaire, compétence sociale et culturelle à choisir les indices du passé, le toponyme surpasse l'humble trace car bien plus visible et apte à être approprié puis diffusé. La trace est figée, seulement détectable et nécessite un effort cognitif centré sur sa signification renvoyant systématiquement à l'histoire. C'est un fossile. Tandis que le toponyme fonde la mémoire de l'événement en le reliant à l'espace urbain de son déroulement, espace inscrit depuis dans l'ininteruption d'une dynamique urbaine, d'un renouvellement incessant, qui le dilue dans le mouvement quotidien dont chacun, selon ses objectifs, peut être amené à faire l'expérience. C'est une épiphanie. Si la trace permet le rappel, le toponyme étirent les temporalités et autorise la projection passée comme future au présent.

Ainsi "aller au marché de la Libé", "habiter au début de la Libé", «passer par la Libération pour aller au stade» peut être prononcé par toute personne possédant une représentation associant le terme "libération" à une image plus ou moins floue, complexe, détaillée d'une partie de la ville du fait de son expérience directe et indirecte du lieu. La toponymie est un vecteur de mémoire. Mais si l'espace urbain continue de témoigner de l'événement historique au travers des pratiques et habitudes discursives malgré les refontes de découpages administratifs et le changement de nom de la place baptisée Général de Gaulle (PANICACCI, 2001), le lien entre l'événement et l'appellation usuelle n'est pourtant plus si évident pour tous. Même si "la toponymie urbaine constitue un instrument d'analyse irremplaçable en ce qui concerne la construction de la mémoire collective" (BOUVIER e GUILLON, 2001, p.11), il n'en reste

pas moins vrai que l'oubli, comme produit d'une transmission incomplète ou non accomplie, s'impose face à la conscience historique. Entre partage du défaut de savoir et décharge mémorielle dans l'espace urbain, la fonction symbolique du toponyme et l'usage qui en est fait inscrivent parfois l'entretien de la mémoire du lieu dans le cadre de l'oubli ou de l'occultation de la source. Un oubli relatif et non généralisé, loin d'être systématique, mais un oubli qui se précise avec la disparition progressive de ceux qui sont aptes à transmettre et l'appropriation par les nouvelles populations d'un terme situationnel, spatialisé et spatialisant, vidé de sa signification historique locale (des-historisée). Lorsqu'on apprend que le lieu s'appelle Libération, l'explication historique associée n'est que très rarement donnée. Et, malgré la logique géographique de l'implantation du lieu de mémoire toponymique, il ne vient pas systématiquement à l'idée de questionner à propos de la signification locale de cette appellation, certainement par décharge cognitive, parce que l'information n'est pas nécessaire pour s'y rendre ou y vivre. Si l'usage de l'appellation se perpétue par transmission et circulation, celles de sa signification relèvent davantage de la volonté des uns de savoir ou des autres de transmettre.

Ainsi, pointer la trace, son inscription dans la pierre, c'est rappeler l'événement qui en est à l'origine. Rappeler l'événement, c'est redonner sens à la dénomination du quartier et/ou de la place mais c'est aussi redonner sens à l'usage collectif qui prévaut encore. Faire référence aux impacts de bombes, c'est rendre au toponyme sa faculté de témoigner par le renfort de preuves matérielles symboliquement appropriables. Ceux qui en parlent ne les inscrivent pas dans le temps long de l'histoire et de la vie urbaine, ne font pas cas d'une quelconque valeur d'ancienneté, mais les replacent dans une période-clé de l'histoire en faisant de la Gare et de la villa des témoins actifs, des sémiophores (POMIAN, 2010). Pointant les plaies que l'histoire leur a infligées, ils ne font qu'orienter l'attention vers ces irrégularités de façade pour les replacer dans un contexte qui leur donne sens. Mais "l'effort nécessaire pour évoquer un sens du lieu et du passé est souvent délibéré et consciente" (TUAN, 2006, p.198). Plus encore que l'évocation mémorielle, le recours à l'histoire fait fonction d'instance et de procédure de légitimation parce qu'elle chasse les vraisemblances et convoque la justesse, l'exactitude. Par ce fait, en parler c'est signaler une emprise sur l'objet par le fait de détenir un savoir historique et d'assoir, par cette maîtrise de la connaissance du passé, un pouvoir symbolique. Plus encore, c'est proclamer l'emprise de l'objet à la fois sur l'espace, dans lequel il signifie et dont il perpétue synchroniquement la signification, et sur la collectivité, héritière active de ce qui advient depuis que l'événement est advenu (Goetschel et Granger, 2011).

1.2 DES INFORMATEURS AUX COMPÉTENCES EXPERTES : SIGNALER, PARTAGER ET CONVAINCRE

Les références à ces traces sont le fait d’habitants du quartier. Il s’agit d’individus très impliqués et très actifs dans les luttes contre les démolitions de chacun des bâtiments, et ce, parfois de longue date, d’autres projets ayant été lancés durant les décennies précédentes. Leur profession, en lien avec l’architecture, la décoration, leur position sociale plus élevée, leur mobilisation dans la vie sociale parfois associative, leurs intérêts et leurs passions font d’elles des personnes plus équipées en connaissances et outils d’analyse de la réalité locale. De ce fait, elles se montrent en capacité de remettre en perspective chacune de ces connaissances dans le contexte conflictuel et de les utiliser aux fins stratégiques de défendre l’intérêt qu’elles considèrent juste pour le groupe. Ce ne sont pas les grands gardiens de la mémoire mais bien des experts capables, du fait de leur compétence indicielles et de leurs compétences à suivre (BERGER, 2008), de trouver une place à la table des discussions au côté de représentants des institutions.

Signaler ces traces revient à inscrire les bâtiments endommagés dans une forme de “ polysémie patrimoniale “ qui trouve sa dynamique dans différentes échelles de valeurs propres aux diverses raisons avancées pour prouver leur nature patrimoniale. Ainsi, la grande Histoire, comme support à la preuve absolue, vient renforcer un argumentaire patrimonial déjà fondé sur la valeur d’emblème local de la Gare du Sud en lien avec son activité ferroviaire révolue, avec son rôle dans le développement du quartier, mais aussi avec ses qualités architecturales, esthétiques, sa valeur d’ancienneté... Cette capacité à se raccrocher à des indices sensibles de l’Histoire dans l’espace du quartier et particulièrement sur l’espace architectural des bâtiments, à bâtir à partir d’eux une argumentation difficilement contestable, revient à en justifier sa position de défenseurs et, parallèlement, à dénoncer ce qui leur paraît être un scandale urbain. Il ne s’agit pas d’un acte patriotique.

L’information relative à l’existence des traces a circulé au cours de regroupements ponctuels (manifestations, signatures de pétitions, participation aux discussions publiques). Replacer les objets dans l’histoire permettait d’aviser sur les conséquences de l’acte de démolition.

Ah mais moi pour la Gare, quand je faisais signer les pétitions, je demandais aux gens de la regarder et je leur montrais les impacts de côté. Il fallait qu’ils prennent conscience de sa valeur historique. (Michèle)

Partager l’existence de tels indices historiques, c’est, pour celui qui le fait, jouer sur des valeurs et des repères communs dans le but de convaincre. Pour ce faire, il fait

appel à la raison, aux facultés d'analyse, à l'esprit critique du destinataire et non spécifiquement à ses sentiments ou à ses émotions. En utilisant la référence culturelle et historique commune, il a toute chance d'agir sur le destinataire, d'activer chez lui une prise de position favorable au maintien des bâtiments.

2 L'ARGUMENT HISTORIQUE : UTILISATION STRATÉGIQUE DU RAPPORT AU PASSÉ ET CARACTÉRISATION PATRIMONIALE

“L'appropriation du passé par la société et les groupes ne prend sens que dans la stricte mesure où elle semble en mesure de les aider à affronter le présent et le futur immédiat. Là réside l'une des principales sources de légitimité qui participe du besoin de penser le présent dans l'attente d'un avenir supposé meilleur ou d'une demande inquiète tentée de trouver dans le passé la clé du présent et du futur” (PIGENET et TARTAKOWSKY, 2006 , p.10). Autrement dit, si les appropriations du passé s'évertuent à produire du sens, elles peuvent être instrumentalisées aux fins de convaincre. Il s'agit de l'utilisation stratégique du rapport que la société entretient avec le passé dans le but d'orienter l'opinion. Évoquer les stigmates de la guerre, souligner la visibilité de l'Histoire ou la rendre visible en pointant les traces de ses violences, c'est soumettre au jugement de l'autre, quel qu'il soit, une particularité de l'objet afin, qu'à son tour, il puisse établir des liens d'évidence, en particulier patrimoniale, et concevoir la responsabilité de la collectivité et de ses représentants face aux éléments urbains qui les porte. Le contenu de la transmission orale doit servir à nouer un lien social autour de la sauvegarde des bâtiments, en donnant l'opportunité au plus grand nombre de citoyens “profanes” d'être capables d'une forme d'expertise.

Le rappel n'est pas spontané, il est une construction, produit d'un "travail de lecture du passé au regard et au service des sociétés urbaines au présent (DIDIER et *alii.*, 2007). Mais le rappel dont il est question est davantage une construction fondée sur la représentation des rapports actuels de la société au passé et sur celle du patrimoine. Ce qui compte finalement, c'est bien l'idée de l'Histoire, l'idée de patrimoine plus que l'Histoire ou le patrimoine eux-mêmes. Pour résumer, ces citoyens, plus experts qu'ordinaires, utilisent ici un type d'argument rationnel qui se décline en trois sous-arguments : 1) l'argument utilise des données historiques irréfutables, que vient renforcer le toponyme, Libération. Il fait appel à la mémoire organisatrice (CANDAU, 1998) ; 2) il instaure un rapport de cause à effet qui pose que la présence de traces de l'Histoire entraîne de fait une patrimonialisation de l'objet ; 3) il

fait appel à des valeurs supérieures, des valeurs culturelles et sociétales qui renvoient à une autorité morale, une autorité experte de la collectivité, à sa responsabilité.

Se référer à la présence de traces de l'Histoire témoigne, d'une part, des tensions politiques à l'œuvre dans les choix du traitement du passé dans la ville et révèle, d'autre part, l'affirmation d'une forme d'administration sociale de la preuve à partir d'un raisonnement rationnel. L'enjeu de cette légitimation est de conduire *de facto* à la considération d'une valeur patrimoniale, du caractère patrimonial de l'objet amenant à sa sauvegarde, à faire échouer le projet de démolition. Revenir sur les traces de l'événement historique, celui qui a donné son nom à une place et, par spatialisation, à un quartier, se présente comme une stratégie de lutte pour la préservation de la mémoire urbaine au travers de la sauvegarde des éléments qui les portent. Ceci participe à la réactivation des enjeux et des luttes de pouvoir dans la ville. Grandjean rappelle d'ailleurs que "la mémoire ne retient du passé que ce qui fait sens dans la réalité présente en l'agrémentant parfois d'éléments issus de l'imagination [...] Les éléments spatiaux sont utilisés, manipulés, déformés avec le temps et récupérés dans un but bien souvent idéologique" (GRANDJEAN, 2009, p.13).

3 LA PREUVE PAR LA FAMILLE : ANECDOTE FAMILIALE ET LÉGITIMATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA GARE DU SUD

Le sens péjoratif du terme "anecdote" hérité du XIX^e siècle persiste aujourd'hui du fait du caractère secondaire, marginal de l'anecdote, comparativement à celui primordial de l'Histoire. Sa signification symbolique ne réside pas dans l'authenticité de la source, peu importe sa crédibilité, mais bien dans ce qu'elles communiquent du fait même de leur emploi et du contexte discursif. "Il est en effet moins important de savoir si une anecdote est vraie que de comprendre pourquoi elle est racontée, diffusée, crue. Les narrateurs et les transmetteurs d'une anecdote ont de "bonnes raisons" de le faire parce que l'anecdote est le véhicule d'un message moral et social, l'expression d'idées et de croyances, et qu'elle contribue à la création d'images, de représentations, de stéréotypes" (RENARD, 2011, p.40).

Quand j'étais petite, je passais du temps chez mes grands-parents à la campagne. Avec ma grand-mère on redescendait avec la carriole dans le train pour aller vendre sur le marché. D'autres gens avaient des poules. Quand j'arrivais dans la Gare, c'était comme si j'arrivais dans un monument. Pour moi, c'est ma grand-mère et mon enfance, c'est l'arrière pays où j'ai mes racines, c'est comme une porte vers le temps passé, je suis sûre que c'est pareil pour plein de Niçois. Alors on peut pas détruire, c'est un monument ! (Mme N.)

J'avais écrit au ministre de la Culture. Nous c'est sentimentalement. On la voit depuis qu'on est gosse. On a pris le petit train avec ma mère. Mon père quand il a fait la Résistance, il s'est servi aussi du petit train, on le savait, on nous le disait. Cette gare, ça représente vraiment quelque chose ! Ah oui ! (Mme A. C.)

Cette archéologie familiale de circonstance se présente comme une pratique mémorielle dont le point de vue égocentrique impose le primat de la chronologie du vécu personnel et du vécu familial. L'expérience des lieux est ici fondamentale. Elle articule temps et espace dans une imprécision qui donne une impression générale, le but étant d'évoquer non l'importance de l'événement particulier mais bien celle de sa répétition. Paradoxalement, cette forme de narration permet d'aller à l'essentiel. L'anecdote est définie par six caractéristiques : elle est un récit (genre narratif), bref (genre narratif bref, comme la fable, l'histoire drôle...), relatant un fait ou un propos peu connu (étymologie d'"anecdote", en grec "inédit", "non publié"), curieux (amusant, surprenant, horrible, émouvant...), raconté comme vrai (et qui peut être vrai, faux ou douteux) et exemplaire (c'est-à-dire illustrant un trait de caractère d'un personnage ou les mœurs d'une catégorie de gens ou d'une époque, pour les réprocher ou pour les admirer)"(RENARD, 2011, p.34-35). Le vocabulaire employé est celui de l'émotion associée au souvenir d'enfance, la Gare s'impose pour certains "ans une relation que l'on peut dire patrimoniale et mémorielle – leur père ou grand-père y a travaillé ; enfants ils ont joué dans le bâtiment abandonné – supposant un attachement préexistant mais relâché que le projet vient réactiver [...]" (TORNATORE, 2010, p. 114-115). La peur de la perte associée à la projection de la démolition suscite un sentiment de dépossession partielle de soi, de sa famille, signifié au travers d'une cristallisation de la Gare sous forme de monument. Autrement dit, ces anecdotes sont l'expression par excellence d'un lien au lieu mais l'évocation du souvenir familial à propos de la Gare informe également sur ce que le lieu vient conforter comme lien. Si la peur du sans lien peut perturber le sentiment de chacun de rester la même personne dans le temps, la peur du sans lieu pose le problème de la matérialisation de ce lien. Dans ces anecdotes, il est question d'ancrage, l'ancrage dans un lien qui donne sens au lieu qui le prolonge. Elles mettent en lumière un double processus de caractérisation du lieu :

d'une part une forte personnalisation de la Gare et, d'autre part, sa forte personnification.

La question du lien et du lieu, de ce qui fait qu'ils s'entretiennent mutuellement, qu'ils se donnent sens, appelle ici un autre registre susceptible de pouvoir éclairer le recours à la mémoire familiale par l'évocation de souvenirs ou d'anecdotes propres à accorder une valeur patrimoniale à la Gare du Sud. Il s'agit du registre de la proximité (BAUDIN, 2007). Si la proximité spatiale de la Gare du Sud, du fait de sa présence matérielle, s'impose à l'expérience de la fréquentation physique ou mentale de la Libération, elle s'envisage comme un objet de réduction temporelle, un exemple singulier de ce que Hall (1984) appelle, à l'image de l'horloge ou du calendrier, projection temporelle. La narration du souvenir réduit le temps qui sépare celui qui se remémore du lieu et des personnes remémorés. Ramos, dans son étude auprès d'habitants d'Île-de-France d'origine provinciale, rappelle que «dans le souvenir, ce qu'on garde ce ne sont pas les lieux. C'est l'image des lieux à un moment donné» (RAMOS, 2006, p. 89). De la même façon, nous dirions que dans le souvenir, dans la remémoration d'instant, d'événements, ce ne sont pas les personnes que l'on garde mais bien l'image des personnes dans ce moment remémoré. Si «essayer de nous souvenir du passé ressemble parfois à tenter de capturer un fantôme qui fuit» (SCHACTER, 1999, p.18), c'est-à-dire affaiblir la distance entre soi et ce passé fantasmé, l'interpeller et lui donner forme n'est pas une entreprise innocente. Elle répond à un besoin présent qui va orienter le contenu et la formulation du souvenir.

«La mémoire humaine trie, sélectionne, élague, corrode les événements du passé sous l'effet conjoint de contraintes cognitives et psychologiques et des intimations du social» (CANDAU, à paraître). Pour comprendre quelle est la nature des souvenirs évoqués, un détour par les sciences cognitives peut être profitable. L'hypothèse est faite que la nature des souvenirs convoqués pourrait jouer un rôle dans le fait d'attribuer une valeur patrimoniale à un objet. La Gare, l'objet, le mot comme l'idée suggérée, est une amorce permettant le rappel, un indice de récupération. L'amorçage est inconscient, le processus de récupération du souvenir est direct, l'accès aux détails spécifiques se faisant de façon involontaire en réponse à un indice particulier. Autrement dit, l'individu ne va pas chercher le souvenir de façon consciente, c'est, comme Conway l'affirme, le souvenir qui semble surgir à sa conscience. Dans les conditions de l'entretien, les questions peuvent provoquer cet amorçage, en recréant le contexte problématique de l'aménagement du quartier et de la disparition de la Gare. Ce que l'on pourrait considérer comme étant un biais, en recomposant les conditions événementielles de l'annonce du projet de démolition, a parfois engendré un recours à la mémoire autobiographique, dans une forme de

“reflexe” discursif, légitimant de ce fait leur lien à la Gare. L’amorçage est ici indirect, c’est-à-dire qu’il ne relève pas d’une méthode, par exemple celle dite des mots indices (PIOLINO, 2003) ou de rappel libre, volontairement employée pour évaluer la mémoire autobiographique. La plupart du temps, l’évocation de ces souvenirs est advenue au cours de réponses aux questions posées pour évaluer l’attachement à la Gare, mais également à celles propres à évaluer le sentiment d’appartenance au quartier.

Si l’on suit la distinction que Tulving propose entre une composante épisodique et une composante sémantique de la mémoire autobiographique (PIOLINO, 2003), il apparaît que les souvenirs évoqués ne relatent pas un événement en particulier – il n’y a pas d’inscription spatio-temporelle précise ni de déroulement – mais replace plutôt l’interaction entre l’individu, le ou les membres de sa famille et la Gare dans une forme habituelle de fréquentation et de répétition de l’événement. Les anecdotes en lien avec la Gare sont autant de souvenirs spécifiques à concevoir comme connaissances personnelles façonnées par un processus de sémantisation des souvenirs épisodiques au cours du temps et des répétitions (souvenirs épisodiques saillants). Si l’amorçage est inconscient, en revanche, le processus de récupération d’un souvenir autobiographique est, quant à lui, le plus souvent contrôlé, de nature intentionnelle (BADDELEY et WILSON, 1986). Ces souvenirs évoqués sont donc des connaissances sémantiques personnelles que le processus de récupération, puisqu’il nécessite l’encodage, la reconstruction et l’interprétation, va déformer en fonction du soi actuel de l’informateur. De plus, convoquer un souvenir pour en parler et avoir une mémoire autobiographique n’étant pas la même chose comme le dit Bloch (1995) et contrairement à ce qu’a pu soutenir Halbwachs (1994), verbaliser agit comme un filtre déformant, plaçant l’anthropologue face à la représentation que la personne a de son souvenir. Bloch parle, à cet égard, d’“une sorte de transsubstantiation : la conversion non verbale en information linguistiquement constituée” (BLOCH, 2009, p.56). Il faut également rappeler que toute évocation du passé, verbalisée par un homme pour un autre, est un acte social. Comme le souligne justement Halbwachs, le récit est relatif aux buts du discours en terme d’enjeux de pouvoir et d’influence à exercer (les siens et ceux prêtés à l’interlocuteur), mais aussi à la conception partagée de la façon dont il est convenable de parler du passé dans le contexte de la verbalisation du rappel. Dans ce contexte, si la mémoire sémantique est “la mémoire de tout ce qu’autrui est à même de nous enseigner” (BLOCH, 2009, p.52), alors serait-il possible de concevoir qu’évoquer un tel souvenir, considéré comme un fait, une connaissance générale, une vérité par l’informateur (du fait d’être passé dans la mémoire sémantique) permettrait de légitimer un savoir sur la Gare du Sud ? Autrement dit, il se pourrait que le passage

d'une mémoire épisodique à une mémoire sémantique renforce la légitimité du savoir revendiqué sur le passé.

La Gare du Sud c'est un repère, j'en ai besoin. Le train des pignes on le prenait quand on était scout, on partait avec le train des pignes. On montait jusqu'à Puget-Théniers et puis après on allait crapahuter. Le soir on descendait en courant pour pas le manquer [...] j'ai une part de moi dans cette Gare et même sur plusieurs générations. On en a toujours parlé dans ma famille. Je vous ai dit que j'avais une tante, elle descendait l'huile d'Utelle. Elle avait un jupon spécial. Elle mettait les bouteilles d'huile dans le jupon sous la jupe pour pas payer l'octroi. Pour pas payer la taxe. C'est des choses qui restent. (M. De)

Mais comment expliquer, alors que l'informateur va puiser dans sa mémoire autobiographique, que le souvenir qu'il en rapporte est associé de façon quasi systématique aux membres de sa famille ? Il faut avant tout souligner que tous ces souvenirs se rapportent à l'enfance et à la fréquentation récurrente, sur le mode quasi " rituel ", tout du moins coutumier, de la Gare et/ou de ses abords. Et lorsque le souvenir évoqué relève davantage de l'anecdote associant un membre de la famille à la Gare (décès, résistance...), c'est encore dans l'enfance que s'est faite l'acquisition, à force de répétition de l'anecdote au sein de la famille. La présence d'un membre de la famille est donc très souvent associée à ces moments. Nombre d'études en psychologie sur le pic de réminiscence tendent à montrer la supériorité du rappel des souvenirs d'enfance après l'âge de six ans et encore davantage ceux de l'adolescence et de la période jeune adulte (PIOLINO, 2003). L'information est importante dans le sens où elle semble apporter une réponse aux raisons du recours à la mémoire familiale. Mais elle omet cependant le contexte du rappel, c'est-à-dire à la fois celui de l'entretien et plus particulièrement encore celui des projets de démolition ou de déplacement de la Gare.

Sur le terrain, sa « surmédiatisation » au quotidien, du fait de son caractère central dans les projets d'aménagements et de leur étirement dans le temps, a eu pour effet de multiplier les possibilités d'amorçage. Il se pourrait que s'en soit suivie une exacerbation de la signification du souvenir et de sa dimension affective, le souvenir revenant, de l'aveu même des informateurs, de façon récurrente et beaucoup plus soutenue dans cette période de battage. Il se pourrait aussi, d'ailleurs, que les rappels répétés de ces connaissances sémantiques personnelles aient induit des modifications assurant l'abstraction de certaines caractéristiques et la prégnance d'autres pour donner sa spécificité et sa dimension imaginaire au souvenir verbalisé. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le rappel du souvenir dépend des désirs, des croyances et des buts présents de l'individu (CONWAY, 2005).

Évoquer le souvenir autobiographique associant des membres de la famille à la Gare en cette période de doute face à ce qui pourrait advenir d'elle, c'est invoquer "des solidarités invisibles" (CANDAU, 1998, p.136), qui, parce qu'elles sont, par le biais de la mémoire, un héritage dont on ne peut s'affranchir, viennent en renfort s'opposer à sa disparition. L'exposition d'un tel souvenir inscrit la nécessaire sauvegarde de la Gare dans une perspective transgénérationnelle. La faire tomber serait, pour ceux qui ont des souvenirs de ce type, abattre l'indice visuel permettant de continuer de manière consciente à distinguer les disparus, les morts (CAUDAU, 1998) comme les figures passées, à entretenir voire cultiver le lien affectif, le faire perdurer et, par ce fait, maintenir la croyance d'une permanence. Parce qu'être de moins en moins confronté à l'indice en raison de sa disparition nécessite, pour accéder au souvenir, un travail de remémoration plus fastidieux et moins direct à mesure que le temps passe. Il nous suffit de penser combien l'effort est important lorsqu'il s'agit de retrouver l'image de la physionomie d'une place, d'une rue avant son réaménagement et encore plus coûteux de se souvenir des habitudes que nous y avons, des relations privilégiées que nous y avons tissées, etc. Ces images continuellement présentes en nous, il n'est pas nécessaire d'y penser sur le mode véritablement conscient, cela évite, c'est certain, un encombrement de la pensée. Mais au moment de l'annonce de la disparition, certainement des réminiscences de ces souvenirs se seront-elles répétées. Chacun tente de pallier le temps qui passe à partir d'une décharge mémorielle dans des objets (matériels et immatériels) comme autant d'indices de rappel permettant d'instaurer une continuité, du moins une croyance en une perdurance des objets et des êtres évoqués, pour nourrir le sentiment de demeurer la même personne au cours du temps. Mais lorsque le temps qui passe impose des ruptures dans la continuité stable de l'être, la mémoire autobiographique est sollicitée, les souvenirs rappelés pour maintenir son identité. Ainsi, la disparition, son annonce avant tout, provoque une sorte de récupération mémorielle dont l'objet avait été chargé (extension mémorielle), une récupération mémorielle comme sauvegarde avant la disparition anticipée, sous la forme de souvenirs émotionnellement forts.

Évoquer les souvenirs familiaux, lorsqu'il s'agit de prouver la valeur patrimoniale de l'objet, ne relèverait donc pas seulement, comme on peut le lire régulièrement, d'une projection de liens familiaux dans l'objet. L'expliquer est bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. "Les lieux pour se dire appellent des images, une visualisation, que l'analyse seule ne réussit pas toujours à exprimer" (MUXEL, 1996, p.44). Mais il ne s'agit tout au plus ici que d'une piste lancée sur la nature de la mémoire convoquée qui pourrait expliquer des prises de positions quant à la valeur patrimoniale de certains objets et qui permettrait d'approcher un peu plus près la

conception patrimoniale de la personne ordinaire. Parce qu'avant tout, le rappel des souvenirs est loin d'être de la mémoire mise en mots. Plus qu'un recours partagé à la mémoire familiale, ces informateurs ont en commun le fait de verbaliser, à partir de leur mémoire autobiographique (sémantique), un souvenir relatif à la Gare relevant d'une expérience habituelle saillante faite dans leur enfance en présence de parents et représentés comme un véritable savoir au sujet de l'objet. Le rappel et la verbalisation de ces souvenirs sont influencés par le moi actuel de l'informateur, le contexte dans lequel ils adviennent et les enjeux d'influence et de pouvoir qui dépendent de ce contexte. Candau (à paraître) signale, s'appuyant sur une recherche récente d'Edelson *et alii.*, que notre mémoire "est très malléable lors des interactions sociales, notamment sous l'effet du conformisme mémoriel. Pour des raisons diverses, (confiance dans nos interlocuteurs, soucis de sauver l'interaction, pur conformisme), nous sommes enclins à ajuster nos souvenirs à ceux qui sont majoritaires dans le groupe ou à leur donner un contenu qui est supposé leur plaire". Dans sa tournure discursive, si le souvenir se présente sous la forme d'une représentation d'un événement générique contenant les caractéristiques communes d'événements similaires, il n'en reste pas moins vrai qu'insister sur le lien entre un ou des membres de la famille et la Gare du Sud, c'est faire appel aux émotions et aux sentiments du destinataire, c'est-à-dire jouer sur des valeurs et repères culturels communs dans le but de persuader.

Si l'expérience répétée d'un événement particulier a consolidé le lien aux êtres avec lesquels il fut partagé, la Gare, comme lieu du déroulement de l'événement, symbolise ce lien. C'est à partir de cette signification symbolique personnelle que ceux qui en parlent jugent de sa valeur patrimoniale, la monumentalisent. Plutôt qu'arbitrer qu'il s'agit d'un raccourci aisé qui signifierait encore une fois qu'aujourd'hui tout est patrimoine, il semble plutôt que l'occasion se présente d'éclairer un phénomène social bien plus intéressant. Celui de la capacité à concevoir un objet comme étant patrimonial à partir d'une appropriation de la représentation de la notion de patrimoine telle que construite et portée par la société. Cet exemple laisse supposer que les individus possèdent et manipulent une représentation du patrimoine leur permettant de catégoriser un objet comme patrimoine non pas seulement à partir de propriétés inhérentes (domaine d'expertise) – ce que tendrait à montrer une perspective objectiviste classique – mais bien aussi en fonction de propriétés interactionnelles puisées dans leur expérience du monde (LAKOFF et JOHNSON, 2003). Catégoriser est un moyen de comprendre le monde. Ceci dénote d'une évolution de la notion de patrimoine mais plus encore, de la conception patrimoniale de la personne ordinaire qui trouve dans son expérience passée une matière qu'elle juge légitime (au

vu de la définition qu'elle a de la notion) pour prouver la valeur patrimoniale de l'objet. Désormais, la notion de patrimoine, telle qu'elle a glissé dans le sens commun, pourrait servir dans le quotidien à désigner, à qualifier certains objets de l'espace public à haute valeur signifiante dans le parcours de vie de chacun. Cet acte s'accompagne nécessairement de la croyance qu'une expérience similaire peut lier sur le même mode d'autres membres du groupe à cet objet.

CONCLUSION

Le recours au plaidoyer et à l'authentification patrimoniale n'est pas, comme on pourrait le penser de prime abord, un fait singulier et hasardeux. Bien au contraire, on retrouve souvent ces expressions dans des situations de conflit de mémoire ou de conflit patrimonial. Le plaidoyer exprime et forge tout à la fois l'authentification. C'est ce que j'appellerais une procédure socio-patrimonialisante. L'authentification est personnalisée en rapport avec son expérience du monde et de la notion de patrimoine tandis que la forme rhétorique et les motifs comme types d'arguments – ici l'Histoire (ses traces) et la famille (le souvenir) – sont partagés. L'argumentaire se construit sur des preuves authentifiantes. Halocentrée, la preuve par l'histoire est un argument rationnel qui fait appel au savoir et à l'esprit critique du destinataire dans le but de le convaincre de la patrimonialité de l'objet ; égocentrée, la preuve par la famille est un argument émotionnel qui fait appel aux émotions et sentiments du destinataire, à ses valeurs sociales et culturelles, dans le but de l'en persuader.

La récurrence de ces manifestations d'objectivation patrimoniale n'est pas banale. Au-delà du fait qu'elles sont productrices de mémoire et tout autant qu'une manifestation de l'investissement du passé, elles témoignent d'une conception sociale du patrimoine fondée sur la relation au rapport au passé. Cette récurrence ramène donc à la prévalence d'un modèle collectif de penser le patrimoine et laisse moins de place à la stratégie discursive qu'à une formulation rationnelle de la conception ordinaire du patrimoine. On est là dans le constat d'une administration sociale de la preuve du caractère patrimonial des objets à partir d'un raisonnement reconnaissable par chacun des membres du groupe. Ce qui ne signifie pas que, face à ces preuves, nous reconnaissons tous la patrimonialité des objets concernés mais plutôt que nous partageons la reconnaissance des vecteurs qui démontrent leur véracité patrimoniale. Aller au-delà des preuves avancées, de leur contenu, et s'attacher à leur expression, à leur mise en discours permet de voir comment s'échafaude l'investissement patrimonial et comment s'édifie sa contagion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

AUGÉ, Marc. **Les formes de l'oubli**. Paris : Éditions Payot & Rivages, 1998.

BADDELEY, Allan D., WILSON, Barbara A. **Amnesia, autobiographical memory and confabulation**. In: RUBIN D.C. (Éd.), *Autobiographical memory*. Cambridge: Cambridge university Press, 1986.

BAUDIN, Gérard. **De la proximité comme analyseur**. *L'homme et la société*, n° 165-166, 3, 2007.

BERGER, Mathieu. **Répondre en citoyen ordinaire**. Pour une étude ethnopragmatique des engagements profanes. *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], n° 15, 2008. Disponible en : <<http://traces.revues.org/773>>.

BLOCH, Maurice. **Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné**. *Enquête*, n° 2, 1995.

BLOCH, Maurice. **La mémoire autobiographique et le Soi**: pour une alliance entre sciences sociales et sciences cognitives. *Terrain*, n° 52, 1, 2009.

CANDAU, Joël. **Anthropologie de la mémoire**. Paris : Armand Colin, 1996.

CANDAU, Joël. **Mémoire et identité**. Paris : PUF, 1998.

CANDAU, Joël. **Pourquoi ne pouvons-nous pas nous passer des rhétoriques holistes?** Une perspective naturaliste. *Noesis*, n°15, 2010.

CANDAU, Joël. **La mémoire et le principe de perte**, (à paraître).

CANDAU, Joël, BARTHÉLÉMY, Tiphaine. **Introduction**. In : CANDAU Joël, BARTHÉLÉMY Tiphaine (Éd.), *Mémoire familiale, objets et économies affectives*. Paris : Éd. du CTHS, 2012.

CONWAY, Martin A. **Memory and the self**. *Journal of memory and language*, n° 53, 2005.

DIDIER, Sophie, et alii. **Mémoires**. In : DORRIER-APPRILL Élisabeth, GERVAIS-LAMBONY Philippe (Éd.), *Vies citadines*, Paris, Belin, 2007.

GOETSCHEL, Pascale, GRANGER, Christophe. **L'événement c'est ce qui advient à ce qui est advenu...** Entretien avec Pierre Laborie, *Sociétés et représentations*, n° 32, 2, 2011.

GRANJEAN, Pernelle. **Introduction**. In : GRANJEAN, Pernelle (Éd.), *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan, 2009.

GUILLAUME, Marc. **Invention et stratégies du patrimoine**. In : JEUDY Henry-Pierre, (Éd.), *Patrimoines en folie*. Éd. de la MSH, 1990.

HALBWACHS, Maurice. **La mémoire collective**. Paris : PUF, 1950.

HALBWACHS, Maurice. **Les cadres sociaux de la mémoire**. Paris : Albin Michel, 1994.

HALL, Edward T. **La danse de la vie. Temps culturel, temps vécu**. Paris : Le Seuil, 1984.

JODELET, Denise. **Les représentations socio-spatiales de la ville**. In : DERYCKE P.H. (Éd.), *Conceptions de l'espace*. Paris : Université Paris X, 1992.

LAKOFF George, JOHNSON Mark. **Les métaphores dans la vie quotidienne**. Paris : Ed. de Minuit, 2003.

LE RIDER, Jacques. **Oubli, mémoire, histoire**. *Commentaire*, n° 84, 1998.

MANALE, Margaret. **Vers un nouvel horizon indépassable? Identités et territoires au xxi^e siècle**. *L'homme et la société*, n° 165-166, 3, 2007.

MELÉ, Patrice. **Introduction** : conflits, territoires et action publique. In : MELÉ Patrice, et al. (Éd.), *Conflits et territoires*, Presses U. François Rabelais, Éd.de la MSH, « Villes et territoires », 2003.

MORISSET, Lucie K. **Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale**. Québec : PUQ&PUR, 2009.

MUXEL, Anne. **Individu et mémoire familiale**. Paris : Nathan, 1996.

PANICACCI, Jean-Louis. **Les lieux de mémoire toponymiques de la Deuxième Guerre mondiale dans les villes azuréennes**. In : BOUVIER Jean-Claude, GUILLON Jean-Marie (Éd.), *La toponymie urbaine. Significations et enjeux*. Paris : L'Harmattan, 2001.

PETERSON, Richard A. **La fabrication de l'authenticité**. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 93, n° 93, 1992.

PIGENET, Michel, TARTAKOWSKY, Danielle. **Présentation** : rémanences des passés. *Sociétés et représentations* [En ligne], n° 22, 2, 2006, Disponible em : <<http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-4.htm>>

PIOLINO, Pascale. **Mémoire autobiographique**: modèles et évaluations. In : MEULEMANS T., et al. (Éd.), *Évaluation et prise en charge des troubles mnésiques*. Marseille : Solal Éd, 2003.

POMIAN, Krzysztof. **Patrimoine et identité nationale**. *Le Débat*, n° 159, 2, 2010.

RAMOS, Elsa. **L'invention des origines** : sociologie des ancrages identitaires. Paris : Armand Colin, 2006.

RENARD, Jean-Bruno. **De l'intérêt des anecdotes**. *Sociétés*, 4, n° 114, 2011.

ROUSSO, Henry. **La hantise du passé**: entretiens avec Philippe Petit. Paris : Éditions Textuel, 1998.

SCHACTER Daniel. **À la recherche de la mémoire**. Bruxelles : De Boeck Université, 1999.

THEVENOT, Laurent. **Le régime de familiarité** : des choses en personne. *Genèses*, n° 17, 1994.

TORNATORE, Jean-Louis. **L'esprit du patrimoine**. *Terrain*, n° 55, 2010.

TUAN, Yi-Fu. **Espaces et lieux, la perspective de l'expérience**. Infolio Editions, 2006.